

Paris, le 27 novembre 2006

---

Mots-clés : CITOYENNETÉ / VIE POLITIQUE / VIE ASSOCIATIVE / ÉVÉNEMENT



## **Les Jeunes Chambres Économiques Françaises invitées par leur député à l'Assemblée nationale : bilan d'une rencontre citoyenne**

☞ Le 8 novembre dernier, des délégués de la Jeune Chambre Économique Française ont vécu une journée aux côtés de leurs députés à l'Assemblée nationale. ☞ Baptisé parlemEntreprise, ce rendez-vous leur a permis de prendre la mesure du travail effectué par un parlementaire dans le cadre de son mandat. ☞ En échange, le député est invité à partager le quotidien professionnel du membre Jeune Chambre qui l'a accompagné.

« Le débat sur l'absence de dialogue entre société civile et représentants du monde politique n'en finit pas d'alimenter les discours et les médias. C'est le fonctionnement même de la démocratie qui est mis en cause, comme si ses rouages se grippaient faute de compréhension et d'écoute entre ces deux mondes », constate Laurent Sénecat, président national de la Jeune Chambre Économique Française. Ce mouvement, composé de citoyens actifs et responsables, a répondu par l'action en organisant l'événement parlem Entreprise, le 8 novembre dernier.

### **La découverte du quotidien des représentants politiques**

Trente et un représentants de Jeunes Chambres Economiques Locales ont, malgré les difficultés de transport liées aux mouvements de grève à la SNCF, formé un duo avec le député. En leur compagnie, ils ont pu découvrir le quotidien du travail parlementaire, dans le cadre prestigieux du Palais Bourbon. Ce qu'ils ont vécu est très éloigné des idées reçues. Le délégué Jeune Chambre a constaté que les députés consacraient plus de temps au traitement des dossiers de terrain qu'aux empoignades partisans. En suivant son député, le délégué a découvert toute la complexité du traitement d'un dossier, nécessitant le passage en commission, la négociation au niveau des cabinets ministériels, des instances nationales, voire européennes ou internationales.

Il est tout à fait inédit de pouvoir suivre, de l'intérieur, le cheminement administratif d'un dossier. Les membres de la Jeune Chambre ont découvert les coulisses de l'institution. Le matin, nombre d'entre eux ont accompagné les députés

dans les commissions (en particulier, la commission élargie du budget 2006-2007 des Transports) ou dans leurs rendez-vous extérieurs, avant de rejoindre, l'après-midi, la séance plénière pour les Questions au Gouvernement.

Mais les membres étaient aussi porteurs de sujets qu'ils voulaient évoquer. Le représentant de la Jeune Chambre de la Martinique, par exemple, a saisi cette opportunité pour réfléchir avec son député aux problèmes de l'accès au marché national des produits d'outre-mer. Celui de Rezé Sud Loire a évoqué la nécessité d'accélérer le développement de l'autoroute maritime de la façade atlantique.

## **Les députés invités en retour, pour une compréhension partagée**

Cette journée s'est révélée un espace de discussion et d'écoute mutuelle, bien au-delà de la simple rencontre. L'opération ne serait pas complète sans la seconde étape.

Les députés ont peu l'occasion, en définitive, de se confronter à la réalité de terrain du monde de l'entreprise. Le dispositif de parlem'Entreprise insiste donc sur la nécessité de la démarche croisée de transfert d'expérience. Le député est ainsi invité à passer une journée dans l'entreprise du délégué de la Jeune Chambre.

Quelques rendez-vous en entreprises ont déjà été effectués :

- le 9 novembre, Cédric Lebourg a invité son député à Rouen ;
- le 13 novembre, Thierry Lauzée a invité le député Louis-Joseph Manscour à Pointe-à-Pitre, afin de traiter du désenclavement territorial lié aux DOM-TOM et de l'accessibilité au marché métropolitain et européen ;
- le 20 novembre, François Rey de Vaucourt a invité le député Richard Dominique à Angers, autour du sujet de la réglementation sur l'emploi, la fiscalité et les aides aux TPE ;
- le 23 novembre, Julien CAUSSE a reçu le député-maire de Millau dans son entreprise familiale, les Autocars Causse, afin de partager les contraintes imposées par la législation dans ce domaine d'activité ;
- et le 24 novembre, Frédéric Urvoaz a invité la députée Marcelle Ramonet à Quimper, pour discuter de gestion d'entreprise (recrutement, formation, croissance externe) et de relations humaines.

D'autres rendez-vous sont à venir.

## **Jean-Louis Debré, président de l'Assemblée nationale, appelle de ses vœux une édition 2007**

Les députés, les membres des Jeunes Chambres Économiques Locales et les journalistes ont largement répondu présents à l'appel de parlem'Entreprise. Le succès de cette initiative citoyenne a conquis Jean-Louis Debré, qui souhaite vivement voir l'expérience se renouveler en 2007, en espérant la constitution de plus de 100 duos, dans le but d'institutionnaliser cette rencontre.

*« Nous devons agir pour la cité au quotidien. Notre mouvement, notre réseau, de part sa dimension et son action tant locale que nationale, est un interlocuteur privilégié des élus locaux. En visant la pérennité de parlem'Entreprise, nous souhaitons contribuer à une meilleure connaissance mutuelle. Favoriser la rencontre, l'écoute, le partage, c'est donner la possibilité à des élus et à des citoyens responsables de devenir des ambassadeurs de l'entreprise et de l'engagement politique »,* conclut Laurent Sénecat, président national de la Jeune Chambre Économique Française.

**A propos de la Jeune Chambre Économique Française.** Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique il y a 30 ans, la Jeune Chambre Économique Française contribue au progrès de la communauté en donnant aux jeunes citoyens, l'opportunité de développer la prise de responsabilité sociale, l'esprit d'entreprise et la solidarité nécessaires pour créer des changements de mode de réflexion. Les membres de la Jeune Chambre Économique imaginent et réalisent chaque année 800 projets au service de leurs cités, dans tous les domaines : social, économique, culturel, communautaire... La Jeune Chambre Économique Française est ainsi à l'origine de l'association des gardes-malades à domicile, des rues piétonnes, de la Journée universelle des droits de l'enfant... Âgés de 18 à 40 ans, ces jeunes citoyens indépendants se forment à la prise de responsabilité.

La Jeune Chambre Économique Française compte 160 Jeunes Chambres Locales et 23 fédérations régionales. Elle fait partie de la Jeune Chambre Internationale, présente dans plus de 110 pays.

L'esprit et la liberté d'entreprendre, la solidarité internationale, le respect de la personne humaine, le respect de la loi, la valeur de l'engagement et la noblesse de l'action au service de la communauté : autant de valeurs au cœur des engagements de la Jeune Chambre Économique Française.

**Pour en savoir plus :** [www.jcef.asso.fr](http://www.jcef.asso.fr)

## Contacts

**Relations presse** *≠* Agence C3M *≠* Tél. : 01 47 34 01 15

Annie Garçon, [annie@agence-C3M.com](mailto:annie@agence-C3M.com) – Anthony Rubbo, [anthony@agence-C3M.Com](mailto:anthony@agence-C3M.Com) - Michelle Amiard, [michelle.amiard@agence-C3M.com](mailto:michelle.amiard@agence-C3M.com)

**Jeune Chambre Économique Française**

Laurent Sénecat, président national, Tél. : 06 33 32 53 56, [president@jcef.asso.fr](mailto:president@jcef.asso.fr)

Adelson Magloire, vice-président délégué à la Communication et aux Réseaux, Tél. : 06 94 40 69 81, [communication@jcef.asso.fr](mailto:communication@jcef.asso.fr)